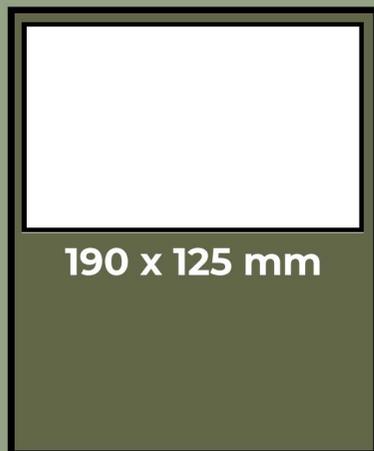


LES TARIFS PUBLICITAIRES HT 2025- 2026

ESPACES TRADITIONNELS	1 PARUTION	4 PARUTIONS
1 Page pleine quadri	250 €	850 €
1/2 Page	150 €	500 €
4ème de couverture 1 Page	400 €	1450 €
2ème ou 3ème de couverture 1 page	300 €	1050 €

**création publicité par notre cabinet graphique : 150€*

LES FORMATS (Journal 200x265 mm) 5mm fond perdu



1/2 page paysage



1 page

Maquettes déjà existantes

Format PDF pour impression ou JPEG HD avec fond perdu 5mm

Transmettre les éléments par mail à :

redaction@journaldelacorse.corsica

LES TARIFS RÉDACTIONNELS 2025 - 2026

ESPACES RÉDACTIONNELS	
1 Page pleine avec 3 photos	500 €
2 Pages avec 6 photos + 1 pub offerte	850 €
4 Pages + 2 pubs offertes	1350 €

**Une mention "sponsorisée" sera précisée à la fin de votre article*

LECTORAT

Les hommes et femmes, leaders d'opinion, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et retraités de ces professions qui aiment s'informer sur l'actualité politique, économique, sportive, culturelle et des loisirs.

INFORMATIONS JOURNAL DE LA CORSE

- Périodicité chaque vendredi
- Tirage 4500-6000 exemplaires
- Plus de 2.000 abonnés (version papier)
- Plus de 20 000 sur les Réseaux sociaux (Facebook)
- Disponible sur la plate-forme Cafeyn (40 000 lecteurs hebdomadaire)
- Nos articles en libre service sur notre site internet
- Distribution sur toute la Corse, plus de 500 points de vente

CONTACT

Journal de la corse
2 rue Sébastiani BP255
20180 AJACCIO Cedex 1
Tél : +33 4 95 28 79 41

An 1817.

(5)

N.º 2.

JOURNAL DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

JEUDI 6 Novembre.

Circularre de Mr. le Maire de la Corse, à MM. les Maires des communes insulaires.

Ajaccio, le 31 Octobre.

Monsieur le Maire,

La peste exerce ses ravages sur les côtes de Barbarie. On assure que la ville d'Alger a perdu la plus grande partie de sa population. D'autres villes ont considérablement souffert. Les relations de ce département avec les côtes d'Afrique nous exposent à de très-grands dangers, si les autorités locales et tous les bons citoyens ne se réunissent pour repousser toute tentative de débarquement malfaisant. La commission de santé s'est empressée de prescrire des mesures propres à empêcher les communications illicites; mais il n'y a de préparé la loi de santé que dans les ports où l'on a continué de débarquer. Je vous recommande, Mr. le Maire, d'empêcher sur les plages de votre commune, tout débarquement non autorisé par les préposés de santé. Vous pouvez charger les gardes champêtres de surveiller la côte, et de vous prévenir lorsqu'il paraît un bâtiment suspect ou d'origine incertaine. Combien de fois, par négligence, l'insensé introduit dans son pays un fléau capable de détruire la population?

La contrebande coupe presque les jours de santé publique. Ceux qui l'exercent sont plus coupables que les auteurs des grands crimes, puisqu'ils ne craignent pas, pour échapper à l'épuration, d'exposer leur pays au plus grand des fléaux. Que tous les citoyens les considèrent de même que des ennemis publics, et s'empressent de les dénoncer aux autorités. Je compte sur votre vigilance, Mr. le Maire, et je vous invite à relever à cet égard, sur les lieux où les bureaux sont établis, l'attention de la justice.

Heureux, Mr. le Maire, les savantès de ma considération distinguée.

Le préfet du département,
Louis DE S. GENEST.

Autre Circularre de Mr. le Préfet, à MM. les Maires du département.

Ajaccio, le 3 Novembre.

Monsieur le Maire,

Des affaires personnelles m'ayant fait souhaiter d'aller à Paris, S. E. le Ministre de l'intérieur, a bien voulu m'y autoriser. Je compte partir le 4 de ce mois. J'ai cherché depuis deux ans que je suis en Corse, à faire respecter les lois, à prévenir les abus et à rendre la justice à toute venue. Si le succès n'a que rarement couronné mes intentions, nous devons attribuer à cette longue habitude d'anarchie, que les secours de la révolution ont

Circularre del Sig. Prefetto, ai Signori Maires delle comunità insulari del dipartimento della Corsica.

Ajaccio, 31 Ottobre.

Signor Maire,

Il flagello della peste esercita lo suo strage sulle coste di Barbaria. Si assicura, che la Città d'Algeri ha perduto la più gran parte della sua popolazione; alcune altre città hanno sofferto considerabilmente. Le relazioni di questo dipartimento colle coste dell'Africa ci esporrebbero a grandissimi pericoli, se le autorità locali, e tutti i buoni cittadini non si riunissero per respingere ogni tentativo d'uno sbarco fraudolento.

La commissione di Sanità si è affrettata a prescrivere le misure le più proprie per impedire le comunicazioni illicite; ma i preparati della sanità non esistono che nei porti, ove ordinariamente si fanno sbarchi. Vi raccomando, Signor Maire, d'impedire, sulle spiagge del vostro comune qualunque sbarco, che non fosse autorizzato dai prepositi di sanità: voi potete incaricare le guardie campesche d'intendere sul litorale, e di prevenirvi subito che vi appaia qualche bastimento sospetto, ma non sarebbe colpevole un funzionario pubblico, che per negligenza lasciasse introdurre nel suo paese un flagello capace di distruggere la popolazione?

Il contrabbando compromette giornalmente la salute pubblica. Coloro che l'esercitano sono più colpevoli, che gli assassini delle strade; perchè essi non temono, per guadagnare poco denaro, d'esporre il loro paese al più terribile dei flagelli. Tutti i cittadini devono considerarli come pubblici nemici, ed affrettarsi di denunciarli alle autorità. Conto particolarmente, Signor Maire, sulla vostra vigilanza, e vi invito a sviluppare di tutto, soprattutto nel momento, che ritorna lo scandalo, dalla peste d'Algeria.

Heureux, Signor Maire, gli attestati della mia distinta considerazione.

Il Prefetto del dipartimento,
Louis DE S. GENEST.

Altra Circularre del Sig. Prefetto ai Signori Maires del dipartimento.

Ajaccio, 3 Novembre.

Signor Maire,

Ajaccio io desideravo d'andare in Parigi, per affari personali, e S. E. il Ministre de l'intérieur m'ha permesso il permesso. Come partire li 4 di questo mese. Ho sperato, da due anni, che sono in Corsica, di fare rispettare le leggi, di prevenire gli abusi, e di rendere la giustizia ad ogni uno. Se il successo non ha, che rare volte corrisposto alle mie intenzioni, deve ciò attribuirsi alla lunga abitudine dell'anarchia, che molti

Doyen de la presse européenne

200 ans

que le Journal de la Corse offre à ses lecteurs, le temps de la réflexion et l'analyse

Invité : Lionel Giacomini, responsable de la Bibliothèque de Prêt

Invité : Jean-Jacques Ferraro, président de la CAPA

Invité : Bernard Giudicelli, patron du tennis français

Journal de la Corse
Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

COLLECTIVITÉ UNIQUE ET AUTRES

FEU VERT POUR LA CORSE !!!

Contact
Texte « Teatrale » de Bastia
Tous en... salles

Sport
Que devient-il ?
Jean-Marie Ferri, le cœur « rouge et bleu »